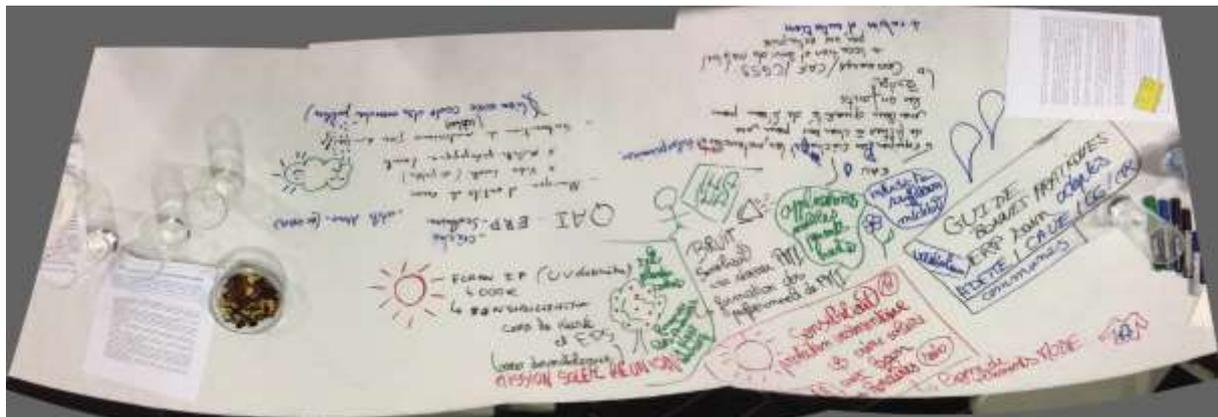


	ELABORATION DU PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT 3 A LA REUNION	
PRSE3 – Compte-rendu de l’atelier Jeunes Publics « Journée de débat public PRSE 3 »		

Date	Vendredi 4 mai 2018
Lieu	MOCA Domaine de Montgaillard à Saint-Denis
Objectifs de l’atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaissance, échanger, et partager - Faire émerger des problématiques qu’il est possible de traiter dans le temps du PRSE3 (ou a minima de les initier pour des problématiques de long terme) en gardant à l’esprit que cela nécessite que les ressources nécessaires soient identifiées et mobilisables si on veut décliner des actions concrètes - Sortir de l’atelier avec quelques pistes d’actions « simples à mettre en œuvre » et aux impacts significatifs, pour servir de base de travail à cette thématique en "mode chantier"
Périmètre	<ul style="list-style-type: none"> - Les crèches - les établissements scolaires (maternelle, primaire et élémentaire) - les collèges - les lycées - les universités
Déroulé de l’atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Animation World Café « Jeunes publics » <ul style="list-style-type: none"> • 5 hôtes de table (Dominique MAISON de l’ARS OI ; Marie-Paule DUNIENVILLE de la Région ; Sébastien MARIOTTI de la DEAL ; Manuel RODICQ de la DEAL ; Frédérique STEIN de la DAAF) • 20 participants - Question centrale : <ul style="list-style-type: none"> • En matière de santé environnement et d’accueil des jeunes publics: quelles sont les problématiques environnementales les plus urgentes à traiter à La Réunion et quelles actions efficaces proposer pour améliorer l’environnement des jeunes publics dans les établissements qui les accueillent et impacter positivement leur santé ?

Rendu des échanges par table

Table 1 : Sébastien MARIOTTI / DEAL (hôte de table)



Qualité de l’air intérieur (QAI)

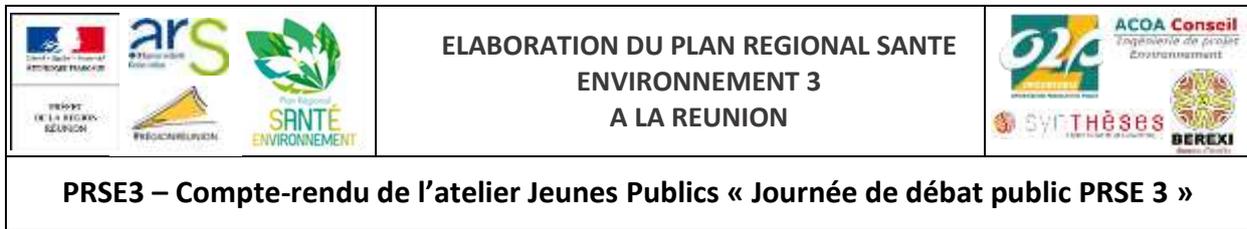
- Mettre en place des outils pédagogiques et de communication pour améliorer les pratiques au sein des établissements recevant de jeunes publics et permettre aux enfants d’acquérir de nouveaux réflexes qu’ils pourront ensuite importer à la maison.
- Donner un coup de pouce financier aux crèches pour mettre en place des matériaux peu ou pas émissifs et introduire des critères qualitatifs sur ces sujets dans les appels d’offres, dans la mesure du possible selon le code des marchés publics.

Risque solaire

- Equiper certains établissements d’écrans raccordés à des dosimètres qui donneraient en temps réel l’indice UV au cours de la journée, notamment dans les phases de récréation et de pratiques sportives. Cette information serait à destination des équipes pédagogiques mais également à l’usage des enfants pour qu’ils visualisent le risque, même hors des périodes chaudes et très ensoleillées. Lorsque les valeurs sont élevées, seront alors préconisées les crèmes solaires, les vêtements longs, etc.
- Planter des arbres dans les cours de récréation. Prévoir des subventions pour aider les écoles à planter et entretenir des arbres (jardiniers). L’entretien des arbres peut également générer des projets éducatifs. Le choix des espèces doit être pris en compte.
- Sensibilisation (TV, Radio et réseaux sociaux) sur la fragilité du lagon par rapport à l’impact des crèmes solaires : mener des campagnes de communication pour expliquer que des vêtements longs adaptés sont préférables aux crèmes solaires pour protéger la peau sans endommager les coraux. On ne va pas à la plage à La Réunion comme on le fait en métropole.

Eau/Bruit

- Lancer une ligne de vêtements de plage adaptée à la protection et au confort solaire à La Réunion.



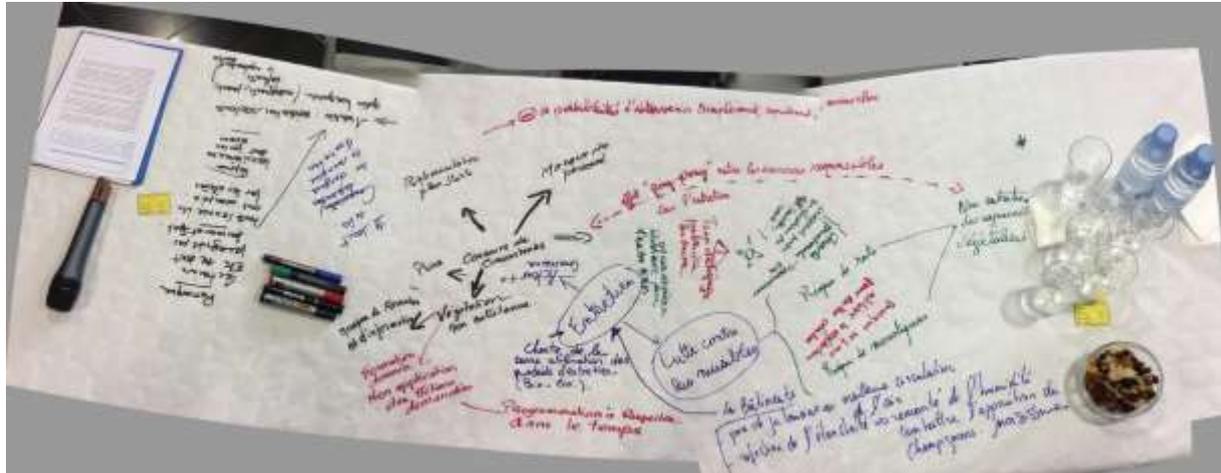
- Equiper les crèches et maternelles de filtres à charbon actif : budget d’investissement, mais facile d’entretien et assure une qualité minimale de l’eau. Nécessité de formation et de la tenue d’un carnet d’entretien.
- Identification de problématiques de bruit liées aux pratiques dans les familles, avec la télé en bruit de fond toute la journée par exemple. Identifier ces situations à risque puis en tirer une communication efficace, surtout pour les jeunes enfants exposés à ce type d’environnement.
- Interdire l’utilisation des souffleurs dans et à proximité des établissements en période d’occupation.
- Créer une application pour les téléphones portables permettant aux parents de limiter le niveau sonore du portable de leurs enfants.

Matériaux et construction

- Réaliser et mettre en place un guide des bonnes pratiques quant aux matériaux et pratiques architecturales des établissements recevant des jeunes publics pour réaliser des bâtiments sains et adaptés aux usages et à La Réunion. Ce guide sera à l’usage des acteurs de la construction de ce type d’établissements.

Possibilité d’associer toutes ces actions à des projets pédagogiques de développement durable au sein des établissements

Table 2 : Marie-Paule DUNIENVILLE / Région (hôte de table)



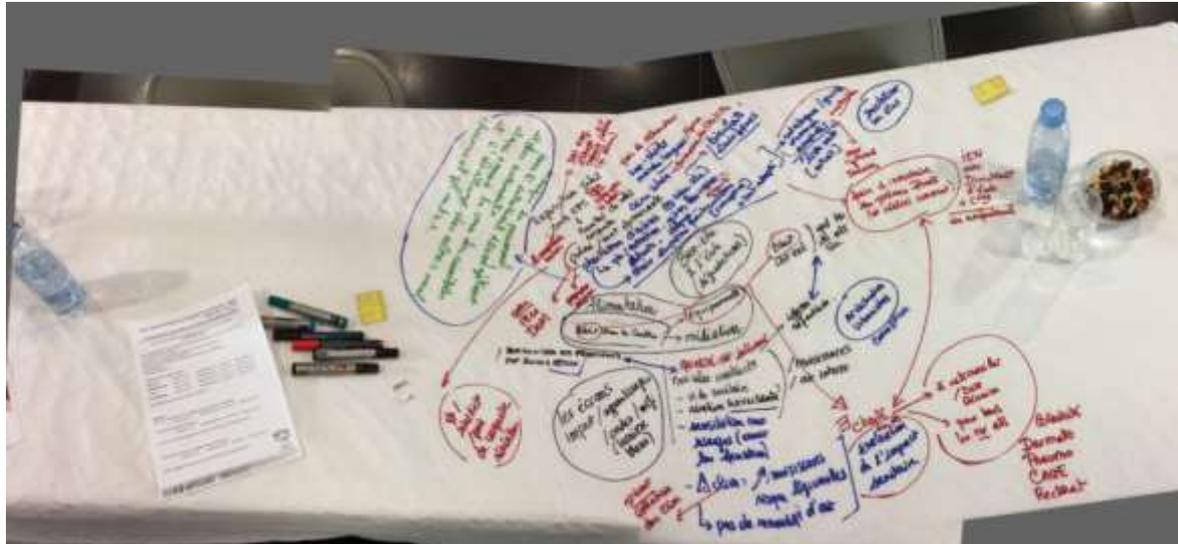
Entretien et nettoyage des locaux et de leurs abords

- Sécurité sanitaire des enfants : il semble qu’il y ait prolifération de rats et moustiques dans et autour des écoles de La Réunion. C’était la mission d’emplois aidés, dont les effectifs sont en diminution drastique, et ont déjà très largement réduits dès cette année.
- Il y a aussi un manque de formation des personnels, ce qui conduit à des élagages excessifs, dommageables pour les arbres mais également causes d’exposition aux UV et à l’utilisation de produits parfois inadaptés.

Actions proposées :

- S’assurer que les formations existent et sont mises en application.
- Proposer de la médiation scolaire entre mairie, chef d’établissement, professeurs, parents et élèves.
- Etablir une charte de la bonne utilisation des produits et de l’entretien des espaces végétalisés.
- Trop nettoyer des espaces extérieurs peut être néfaste et il vaut mieux utiliser des espèces à bon escient, comme des répulsifs naturels des nuisibles, tout en protégeant du soleil.
- Applicable pour les nouveaux bâtiments, ou grosses rénovations : mettre en place une charte de construction incluant tous les paramètres de santé environnement.

Table 3 : Frédérique STEIN / DAAF (hôte de table)



Exposition solaire

- Cours d’EPS : mettre en place des protections individuelles vêtements longs, casquettes, lunettes de soleil, crème solaire.
- Former les élèves de CM1/CM2 pour être des ambassadeurs auprès des plus jeunes.
- Absence de préaux ou zones couvertes : faire l’inventaire des préaux existants entre IEN, directeurs d’école et mairies.
- Equiper les préaux de panneaux solaires et utiliser l’électricité produite pour alimenter les climatisations éventuelles (auto consommation).
- Travailler sur les interdictions de casquettes qui semblent actuellement exister dans certaines écoles pour les cours de récréation.
- Plantation des arbres dans les cours de récréation : problème d’égavage et d’entretien des arbres du point de vu de la sécurité → mettre en place un guide d’essences et d’entretien adapté aux écoles , incluant des consignes d’égavage adaptées au contexte scolaire.

Asthme et air intérieur / bruit

- Prévoir un vide sanitaire et une ventilation traversante pour les nouvelles constructions.
- Sensibiliser aux usages (ouvrir les fenêtres).
- Si climatisation, attention aux moisissures et légionellose en cas de renouvellement d’air insuffisant : prévoir l’entretien des climatisations et l’évaluation de l’impact sanitaire.
- Retravailler la charte pour les établissements scolaires par rapport aux contraintes particulières de La Réunion, pour les nouveaux bâtiments, rénovés et anciens. Cette charte devrait inclure les problèmes de bruit et des équipements permettant de s’en protéger. Travailler sur cette charte avec les collectivités, les experts dermatologues et pneumologues, le CAUE, les architectes et le rectorat.

Autres sujets traités : les écrans / le bien être à l’école et les dégradations subies à cause du vandalisme qui nuisent à la qualité du bâti.

Table 4 : Manuel RODICQ / DEAL (hôte de table)



Bâti / Usages

- Besoin de couverture des zones de jeu, de sport, d’attente pour la protection contre les UV. Il y a également un problème de chaleur dans les salles de classe.
- Faute de pouvoir modifier les périodes scolaires, il faut modifier le bâti pour l’adapter aux grandes chaleurs, sources de fatigue et de baisse de concentration.
- Mettre en place des chartes et normes de ventilation passive et de gestion de la lumière naturelle dans les locaux.
- Casquettes, gestion des lieux de sport et autres lieux extérieurs.
- Il faudrait modifier les pratiques de gestion des créneaux d’usage qui sont actuellement plus déterminés en fonction du gestionnaire de l’équipement (région, département ou commune qui privilégient les lycées, collèges ou lycées) que des besoins des différents types d’élèves.

Bruit

- Salle de classe et cantine : prise en compte de tous les acteurs avec une charte, des systèmes de « permis à point » et doublement des services : moins de bruit, moins de bagarres, meilleure concentration des enfants. Cette charte doit être établie en concertation, y compris des enfants.

Stress / santé

- Problématique du stress en milieu collectif : son image, le harcèlement, la pression de la réussite, etc. Aider les enfants à mieux le gérer, par exemple par des séances de relaxation.
- Sensibiliser sur les thématiques de croyances particulières pour guérir des maladies au niveau local.

Qualité de l’air intérieur / pollution chimique

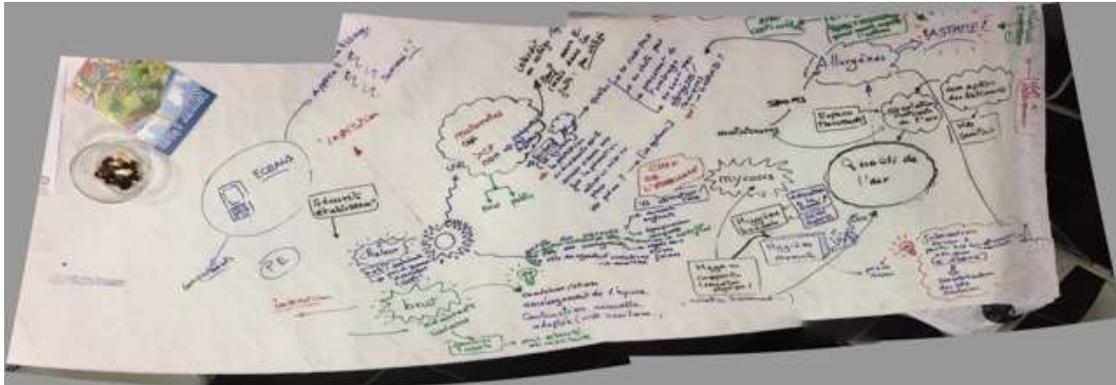
	<p style="text-align: center;">ELABORATION DU PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT 3 A LA REUNION</p>	
PRSE3 – Compte-rendu de l’atelier Jeunes Publics « Journée de débat public PRSE 3 »		

- Diffuser les bonnes pratiques quant à l’usage des produits : on utilise beaucoup de produits chimiques et autres parfums synthétiques : « on croit que le propre sent quelque chose, alors que le propre ne sent rien ».
- Ecrans et perturbateurs endocriniens : travailler sur des « **journées sans** » pour améliorer la prise de conscience.

Vecteurs de maladies

- Nuisibles : manque de moyens pour l’entretien.
- Problème des nuisances sonores des souffleurs de feuilles.

Table 5 : Dominique Maison / ARS OI (hôte de table)



Hygiène

- Hygiène buccale parfois insuffisante.
- Absence de change pour le sport, odeurs de transpiration, etc. → quels moyens ?
- Possibilité de savons de fabrication locale placés dans les établissements scolaires, mais difficulté de trouver d’autres actions concrètes.

Protection solaire

- Retour des arbres, élagages moins drastiques, essences adaptées sans risque de chute imprévisible.
- Etendre l’usage des casquettes, aujourd’hui limité, et installer des ombrières actuellement installées principalement dans les maternelles.

Bruit

- Installer systématiquement des caoutchoucs de chaise dans les restaurants scolaires.
- Aménagements de l’espace, écrans anti-bruit.

Qualité de l’air intérieur

- Mieux prendre en compte les perturbateurs endocriniens.

Ecrans à la maison

- Consultation tardive des écrans, enfants fatigués.

Bâti

- Mois de chaleur, il fait trop chaud, bâtiments insuffisamment ventilés.

Autres : médiation

- Médiation : différence entre chef d’établissement (lien hiérarchique avec les personnels) et directeur d’école (l’autorité hiérarchique étant dévolue à l’inspecteur de l’éducation nationale).
- Assurer la médiation entre les parents, les enfants, les professeurs, pour arriver à la compréhension des bons gestes.

Synthèse des thématiques et actions évoquées

Qualité de l’air intérieur

- Mieux informer sur les bonnes pratiques et les bons usages.
- Mieux construire, avec des matériaux plus sains, en prévoyant des vides sanitaires, etc.
- Signer des chartes engageant les différents acteurs, précédées de concertation.

Risque solaire et chaleur

- Mieux gérer les ombrages par les arbres : essences, entretien, etc.
- Prévoir un bâti protégeant des UV sur les zones fréquentées aux heures à risque.
- Lorsqu’existe une ombrière, prévoir du photovoltaïque pour les usages de rafraîchissement.
- Prévoir un bâti mieux conçu pour le confort thermique, vivable en plein été.
- Mieux informer les élèves sur les risques, les faire se protéger par des vêtements, casquettes, etc.

Bruit

- Interdire les souffleurs de feuilles dans et à proximité des établissements durant les heures de classes – ce qui pose également un problème de qualité de l’air intérieur, poussières et saletés étant repoussés vers les locaux et salles de classe.
- Informer les enfants et leur famille sur les bonnes pratiques hors de l’établissement.
- Mieux concevoir le bâti et adapter les équipements pour limiter le bruit.
- Dédoubler les services dans les restaurants lorsque c’est possible, et instaurer des règles à l’usage des élèves pour limiter le bruit.

Hygiène

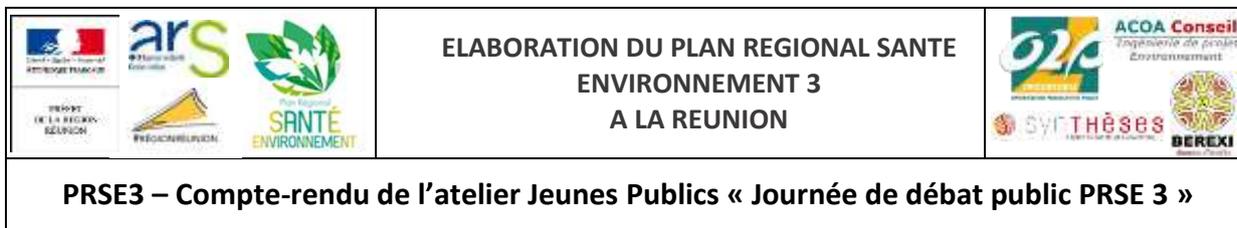
- Informer efficacement les élèves et les familles sur la nécessité de prévoir un change pour le sport, une bonne hygiène, etc.
- Installer systématiquement du savon, pratique à l’usage et sans bris / rupture, dans les points de lavage des mains.

Vecteurs de maladies

- Assurer l’entretien des abords des locaux, en s’adaptant rapidement aux changements intervenus dans les dispositifs d’emplois aidés.
- Changer la conception des abords, en privilégiant un environnement sain et en repoussant les nuisibles.

Autres

- Mieux gérer le stress des élèves, via de la relaxation, etc.
- Sensibiliser les enfants et parents aux environnements sonores et visuels néfastes : usage des écrans le soir, bruit constant, son trop fort, téléphone allumé à proximité de la tête toute la nuit, etc.



Remerciements

Plus de 150 participants se sont mobilisés au cours des phases d’élaboration et de présentation du plan d’actions du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement de La Réunion (PRSE 3 Réunion 2017 – 2021).

L’ARS OI, la DEAL et la Région Réunion vous remercient chaleureusement pour votre implication aux différentes phases de cette démarche initiée en octobre 2016 et pour votre participation à cette journée débat qui s’est tenue le vendredi 4 mai 2018 au MOCA Domaine de Montgaillard à Saint-Denis.

La richesse des échanges et des débats, le partage des expertises et la mobilisation des acteurs du territoire ont permis de proposer 21 actions ayant pour but de mieux connaître les effets de l’environnement sur la santé des Réunionnais et d’en limiter les effets négatifs qui pourraient en découler.

Nous remercions tout particulièrement les 20 participants à cet atelier sur les jeunes publics qui, par la richesse des échanges et la confrontation de leurs univers, ont permis de proposer des pistes d’actions concrètes permettant d’amorcer les travaux et d’alimenter les prochains ateliers qui se dérouleront sur cet axe transversal tout au long du PRSE3.

Tous ont souligné la nécessité d’un engagement significatif et appuyé dans la durée, pour concourir à mettre en œuvre les solutions proposées. C’est pourquoi nous vous solliciterons de nouveau dans le cadre du PRSE3 pour poursuivre ces échanges et parvenir à des réalisations sur le terrain.

A défaut d’avoir pu participer à cette première séance, chacun peut encore nous faire part de ses suggestions, tant sur les actions souhaitables que sur les partenaires à solliciter pour nous rejoindre.

Nous souhaitons garder ce groupe de travail à l’écoute et ouvert à tout nouveau participant qui souhaiterait y contribuer.

Plus globalement, ces travaux marquent le début d’une nouvelle étape fondamentale : la mise en œuvre opérationnelle des 21 actions proposées dans le cadre du PRSE3. Nous comptons sur votre présence afin de participer aux groupes de travail correspondants. Il est important de maintenir l’élan et d’associer les services de l’Etat, les collectivités locales, les opérateurs du monde économique, les établissements publics, agences et offices, ainsi que la société civile à son déploiement.

Pour vous tenir informés

Nous vous donnons rendez-vous sur le site internet www.reunion.prse.fr où vous pourrez suivre l’actualité santé environnement et la mise en œuvre des actions, mais également donner votre avis sur le plan en répondant à notre questionnaire en ligne jusqu’au 15 juin 2018.